

Soirée d'information – dossier éolien – 05.09.2024

Questions posées consécutivement au débat

(1) M. Christophe Thode, Belfaux

a. Qu'est-ce qu'un mât de mesure ? Quels sont les impacts et les infrastructures nécessaires ?

M. Boschung. Un mât de mesure est un mât de 120m de haut équipé d'anémomètres à plusieurs étages, avec des câbles permettant de tenir le mât de mesure dans toutes les directions pour assurer sa stabilité de tous les côtés, quels que soient les vents. C'est une structure métallique d'1m sur 1m de section.

b. J'entends tout et son contraire sur l'impact sonore d'une éolienne, qu'en est-il ?

M. Boschung. Cela fait le bruit d'une machine à vaisselle dans une cuisine à 300m (50 db). Les éoliennes sont équipées de peignes, ce qui réduit le bruit de 3 db (division par 2 du bruit).

c. Comment se fait-il qu'il ne soit pas possible d'avoir les données d'Enova ?

M. Boschung. Par rapport aux mesures de vent, la base de la Confédération est l'atlas des vents. On a demandé aux développeurs leurs données pour pouvoir les comparer. Les données ont été prises en compte seulement si elles étaient inférieures à l'atlas des vents. Comme expliqué précédemment, la planification a été réalisée de manière prudente. Quant à la diffusion des informations, les développeurs font des mesures qui ont un coût (plus de 200'000 CHF par mesure). Pour le canton de Fribourg entre 2010 et 2014, il y a eu 42 projets pour réaliser des installations et qui impliquaient 58 communes avec différents développeurs qui faisaient des mesures. La concurrence explique la non-divulgaration des mesures. On a pu les utiliser, mais on a dû les restituer. On dispose aujourd'hui de mesures plus précises qui nous appartiennent. Celles-ci seront publiées en direct toutes les 10 minutes, toutes les heures/jours/semaines/mois sur un site internet. Il est rappelé qu'il y a beaucoup d'autres critères que le vent. Il y a par exemple le raccordement électrique, les cheminements, la protection par rapport à la migration, la population, les distances, etc. Tout cela a été vérifié par les offices fédéraux. Le dossier de Fribourg fait office de référence dans la Confédération, selon M. Boschung. Celui-ci invite la population à aller visiter des parcs éoliens.

M. Jeanneret invite la population à aller visiter Sainte-Croix pour se rendre compte des impacts. Pour Belfaux, il précise qu'il y a des décibels de plus. Il affirme que, pour la journée et dans une zone 3, un niveau de 55 décibels est toléré, ce qui est relativement élevé. Belfaux se situant dans la partie sud-est du projet, les vents dominants seront rarement contre la commune. A Courtepin, il estime qu'on peut parfaitement dépasser les normes.

M. Bays : aucune machine n'a pu être mise à moins de 750m des habitations en degré de sensibilité 2. À cause de l'erreur de planification du Canton, on sait déjà que certaines installations devront être bridées la nuit ou rapprochées de Belfaux de 200 ou 300 mètres.

(2) **M. Dominique Torche, Belfaux/La Sonnaz**

Les personnes qui possèdent des éoliennes ont-elles droit à des subventions ? Est-ce qu'on aura droit à une subvention pour compenser la perte de la valeur de notre maison si une éolienne est construite à proximité ?

Mme de Weck : d'après l'étude HEB qui date d'octobre 2023, il y a une dépréciation de 25% à Belfaux. Le problème est qu'il n'y a pas d'indemnité prévue, car cela n'est pas reconnu en Suisse, ce qui n'est pas le cas au Danemark. On devrait faire une expropriation et donner une indemnité, comme pour ceux qui ont subi une autoroute. Dans plusieurs médias, il est dit qu'on ne peut pas vendre sa maison après.

M. Perret : le prix de l'immobilier a pris 120% sur plusieurs années après la pose d'une éolienne. La prise de valeur du terrain autour des éoliennes est donc similaire à celle d'un terrain qui n'est pas proche des éoliennes. Il en va de même pour Saxon. D'autres avantages existent (courant pas cher, etc.)

(3) **Mme Andréa Wassmer, Belfaux**

Question autour de l'énergie grise et de l'écobilan de Fribourg. Si on prend en considération tout ce qu'implique un mât éolien (recherche, câbles, transport, construction de route, matériel qui viennent de Chine, métal étranger, etc.) est-ce qu'au final cela est positif pour le climat ?

M. Jeanneret : du point de vue de l'énergie grise, l'éolien est plutôt bien placé. Le meilleur reste l'hydroélectrique, ensuite le nucléaire puis l'éolien. Le photovoltaïque est moins bien. Le problème vient après, avec les pales construites en résine et en fibre de verre ou de carbone. Le souci est qu'on ne sait pas quoi en faire par après.

M. Perret : il existe justement des projets permettant de les recycler, notamment en les utilisant pour construire des ponts ou en les recouvrant de panneaux solaires. De nombreuses études, réalisées par des hautes écoles suisses, fournissent des données précises à ce sujet.

Mme de Weck : pourquoi ne pas utiliser cela à Mont Crozin ?

M. Perret : Car les éoliennes étaient encore en très bon état et elles sont réutilisées entièrement en Biélorussie. Cela n'a donc pas laissé d'impact actuel à Mont Crozin.

M. Jeanneret : ce n'est pas vrai. Sur Google Maps, on voit que rien ne repousse sur la zone.

(4) **M. Dominique Stohr, Belfaux**

Pourquoi on ne peut pas, pour définir les zones les plus intéressantes, faire un maillage comme cela est proposé par M. Jeanneret ? Pourquoi la possibilité de réaliser un projet à Morat a été abandonnée ? Sur quels critères a-t-on retenu Les Collines de La Sonnaz ?

M. Boschung : les critères, qu'ils soient d'exclusion ou autre, ont été complétés par le Canton et la Confédération. Le Canton a apporté 2 autres critères. Le premier est qu'il faut minimum 6 éoliennes pour éviter le maillage du territoire. En ce qui concerne les mesures, il s'agit de mettre des mâts sur les sites où les critères ont déjà été confirmés. L'opposition qui a fait beaucoup de bruit ne reconnaît pas l'atlas des vents. La Confédération n'aurait pas accepté un plan si l'on ne respectait pas les exigences de l'atlas des vents. Si un site est confirmé, cela signifie que des études pourraient être menées sur ce dernier. Pour le canton de Fribourg, 7 sites étaient éligibles et ont été retenus.

(5) M. Philippe Chassot, Belfaux

Quel est le délai pour la réalisation des parcs éoliens ?

M. Boschung : il n'y a pas de projet concret pour l'instant. La Confédération a des objectifs d'ici à 2035-2050, mais cela ne veut pas dire que ce sera produit ici. Il y a des tas de sites où toute la population a dit oui, mais qui sont bloqués à cause d'oppositions faites par des associations.

Mme de Weck : quand la population dit non, on la fait revoter. Seules les communes situées dans le Plan directeur cantonal ont un mât de mesure qui est imposé. La Commune peut refuser un mât de mesure sur son propre territoire, mais pas sur le terrain d'un autre propriétaire.

M. Boschung : Aucune commune qui n'est pas dans les 7 périmètres retenus ne pourra recevoir un mât de mesure. On a dit non aux autres communes en attendant la fin des travaux du COPIL, car cela ne sert à rien de poser des mâts de mesure dans les communes où les critères ne sont pas respectés. Le Copil va étudier d'autres périmètres, mais en l'état il n'y en a que 7.

Mme de Weck : Les Cantons peuvent demander l'accord des Communes. Nous sommes un des rares cantons où c'est la Commune, en l'occurrence le Conseil communal qui décide. La population ne peut pas se prononcer. Il y a des Communes qui ne voulaient pas avoir d'éoliennes sur leur territoire, mais on n'a pas pris en compte leur opposition. Elles se retrouvent aujourd'hui avec un plan éolien.

M. Boschung : le droit fédéral précise que le choix de la Commune et de la population est préservé.

M. Jeanneret : ce n'est pas juste. Il précise uniquement que les Communes seront consultées, ce qui ne signifie pas qu'elles auront le droit à l'opposition.

(6) Mme Solange Berset, Belfaux

J'ai voté lorsque j'étais au Grand Conseil et après avoir entendu le débat, j'ai beaucoup plus d'interrogations sur le bien-fondé de la pose de ces mâts de mesure que sur le réel besoin. On nous a vendu une éolienne. M. Boschung parle maintenant de 6 éoliennes. Je ne sais pas où on se situe ? On nous fait peur avec la dépendance à l'électricité, mais on ne prend jamais de mesures pour économiser l'énergie. Personne ne parle de mesures de réduction. Il n'y a pas eu de black-out quand la menace a été brandie, donc ça n'est pas arrivé. Il y a beaucoup

d'intérêts économiques là derrière. S'il y avait une balance entre les choses, on n'en serait pas là. Quand on parle de forêt, on dit qu'il y en aura bientôt plus à cause du bostryche. On a des mesures très importantes pour anticiper ce problème. On a pu planter de nouvelles essences qui permettront d'éviter ces problèmes. On ne parle que de transparence, mais la transparence, il la faut depuis le départ. On fait abstraction de toute l'histoire. Mettre des mâts de mesures signifie que sans objectif, on met les pieds dans l'engrenage. Il faut être cohérent dans la totalité du projet.

M. Jeanneret : *Il n'y a pas de cohérence dans le projet présenté par M. Perret, car il représente un projet de village gaulois désirant vivre en autarcie. L'électricité n'est qu'un tiers de notre consommation d'énergie et le reste est le fossile, que l'on doit supprimer d'ici à 2050. Il faudra trouver des solutions. Avec l'éolien, on ne compense que 4%. Est-ce que ça justifie la priorité placée au niveau national ? On peut en douter. Il faudrait une perception à un niveau supérieur du problème. La Confédération ne veut que faire de l'énergie renouvelable et ne parle que de ça et de rien d'autre.*

M. Perret : *Cette stratégie/transition énergétique consiste à relocaliser l'approvisionnement énergétique. Tout le monde a des excédents en même temps avec le solaire. Il faut un mix diversifié et compétitif. L'éolien serait donc un composant important. Le chemin proposé par une éolienne permettrait de fixer de nouveaux critères au niveau cantonal et avoir une planification sur Fribourg moins exposée à des réactions d'opposition. Il faudrait s'inspirer de personnes qui sont fières de leurs éoliennes.*